

Paris, le 27 février 2012

Dossier de presse

Conférence de Presse du 27 février 2011

Stand CCMSA

Salon International de l'agriculture 2012

Présentation de l'étude de l' Observatoire National Installation Transmission sur les installations aidées et non aidées par l'Etat

Géraldine Vieuille - CCMSA
Relations CCMSA
01.41.63.72.41
vieuille.geraldine@ccmsa.msa.fr

Marie Laure Hustache - JA
Conseillère en relations presse
mhustache@jeunes-agriculteurs.fr
01 42 65 86 16 / 06 68 66 15 83

Mailis Valentin - APCA
Chargée de communication
mailis.valentin@apca.chambagri.fr
01 53 57 10 52/ 06 68 30 54 50

Observatoire National Installation Transmission

Veiller aujourd'hui sur l'agriculture de demain

L'Observatoire National des Installations et Transmissions publie pour la première fois une étude sur les installations aidées et non aidées par l'Etat et notamment la situation du renouvellement des générations agricoles en France et le profil et la trajectoire des nouveaux installés.

INSTALLATIONS D'AGRICULTEURS ENTRE 1997 ET 2010

Plusieurs phénomènes sont mis en évidence dans l'étude:

- le **taux de réussite** particulièrement élevé des projets d'installation en agriculture et plus encore des installations « aidées » : il est en moyenne de 88% au terme de la cinquième année mais les cessations d'activité sont 4 fois supérieures parmi les installations non aidées.
- la **fin des importants contingents de départ en retraite**, n'a que partiellement impacté le nombre des installations,
- la **baisse du nombre des installations** de moins de 40 ans est stabilisé entre 2009 et 2010, il est néanmoins de 13 000 en 2010 soit son plus bas niveau historique,
- la stabilisation du nombre des installations tardives (plus de 40 ans) hors transfert entre époux,
- le statut d'Agriculteur à Titre Secondaire qui se révèle être un **statut tremplin** : 48% des installés sous le statut d'ATS deviennent agriculteurs à titre exclusif dans les cinq ans,
- le taux d'agriculteurs s'installant avec les aides de l'Etat varie beaucoup selon les **orientations de production** : il est significativement plus important sur les exploitations d'élevage que sur les exploitations viticoles et le maraîchage,
- **les femmes** sont proportionnellement plus présentes dans les sociétés et seulement 38% d'entre elles sollicitent les aides alors que 57% des hommes du même âge en bénéficient.

Introduction

L'installation d'agriculteurs interagit avec des enjeux de pérennité et développement de bassins de production et dynamique des acteurs économiques qui y sont liés. Les enjeux territoriaux sont également concernés : répartition équilibrée des actifs en milieu rural, impact environnemental d'une présence ou non de production agricole sur certains éco systèmes,.....

Cette étude cherche à approfondir les dynamiques d'installation.

Elle débute un cycle de travaux que l'APCA et la CCMSA souhaitent conduire afin d'apporter un éclairage sur les conditions d'installations et de transmission et permettre ainsi aux acteurs territoriaux et économiques d'engager des actions pertinentes en faveur d'installations d'agriculteurs économiquement pérennes, répondant aux aspirations de la société et à celle des porteurs de projets.

Cette étude traite :

- du nombre des installations
- du renouvellement des exploitants partant en retraite
- de la place des femmes
- du profil des installations aidées
- des évolutions dans les 5 ans suivant l'installation

Le nombre des installations

Une stabilisation qui fait suite à une baisse historique

Depuis 1997, première année de recueil complet de l'information sur les nouveaux installés, leur nombre s'est fortement réduit (graphique 1). Cette baisse n'a pas été régulière au cours du temps ni équivalente pour les trois populations d'installés : les jeunes installés dont l'âge est inférieur ou égal à 40 ans, les installés tardifs dont l'âge est supérieur à 40 ans et les conjoints succédant au chef d'exploitation parti en retraite par transfert entre époux.

Entre 1997 et 2010, **l'installation en agriculture a connu quatre grandes phases** : jusqu'au début des années 2000, le nombre d'installés a diminué de l'ordre de - 6 à - 7 % par an. **Cette dynamique doit être replacée sur une plus longue période : le nombre d'installation de chefs d'exploitations est en diminution depuis les années 80. Alors que l'on atteignait près de 20 000 installations de moins de 40 ans dans le milieu des années 80, on enregistrait déjà un fléchissement de plus de 25 % des installations dans les années 90.**

De 2001 à 2004, les pouvoirs publics, afin de freiner le recul des installations, ont pris plusieurs mesures favorables à l'installation¹. **Ces mesures ont permis de stopper la baisse des jeunes installés, dont le nombre s'est stabilisé autour de 10 000 par an.**

Les années 2004 à 2008 sont marquées par la mise en place de mesures volontaires en matière de retraite par anticipation². Ces mesures ont connu un franc succès dès leur instauration jusqu'en 2008, augmentant ponctuellement le volume de départs en retraite. Pendant 4 ans les départs anticipés ont représenté un quart des départs en retraite.

Ces départs anticipés en retraite ont eu des impacts sur les installations. Le nombre d'exploitations et de terres libérées ont permis, tout en permettant l'agrandissement des exploitations existantes, de maintenir des potentialités d'installation pour les jeunes et les installés plus âgés. Le nombre d'installation des moins de 40 ans s'est maintenu sur cette période. L'augmentation du nombre total d'installation s'explique surtout par la croissance des transferts entre époux (« succession » entre époux lors du départ à la retraite du plus âgé des conjoints)

A partir de 2009, les conditions de départ anticipé en retraite, entre 56 et 59 ans, ont été restreintes. Le tarissement de ces départs anticipés en retraite qui atteignent dorénavant à peine 5% des départs en retraite, a immédiatement réduit les possibilités d'installation pour les jeunes agriculteurs et les possibilités de transfert entre époux.

Le nombre d'installations a ainsi atteint son plus faible niveau historique, 13 000 installations, dont moins de 9 000 pour les jeunes installés. Entre 2009 et 2010, le nombre d'installations s'est stabilisé, mais est-ce durable, sachant que le nombre de départs en retraite diminue chaque année ?

Une forte hétérogénéité territoriale en matière d'installation

Cette forte hétérogénéité territoriale en matière d'installation est mise en lumière par une cartographie (cf carte 4) du nombre d'installations par département (en moyenne sur la période 2003-2010 et hors transfert entre époux). Ce sont les départements des Pays de Loire et de Bretagne, les Pyrénées-atlantiques, l'Aveyron, la Marne et le Nord-Pas de-Calais qui enregistrent le nombre le plus important d'installations. A contrario, certains départements du

¹ Les principales mesures ont été : le passage de 35 à 40 ans à la limite d'âge pour bénéficier de la dotation jeunes agriculteurs (DJA), augmentation du montant de celle-ci et des prêts bonifiés, ouverture de la DJA aux pluriactifs, augmentation des exonérations de charges sociales en niveau et en durée de perception.

² Pour les chefs d'exploitation entre 56 et 59 ans et une carrière professionnelle suffisante.

Bassin parisien, du Sud-est et de la Lorraine, la Corse, la Lozère et le Jura présentent un nombre d'installations annuelles plus limité.

Les différences en matière de dynamique d'installation reflètent des contextes économiques, sociaux et démographiques variés. Selon les territoires, le faible nombre d'installation traduit les difficultés pour maintenir un renouvellement des générations notamment dans les zones de déprise agricole ou présentant des handicaps naturels importants. Il peut aussi être le corollaire d'une forte restructuration des exploitations agricole : un agrandissement des structures existantes diminuant les potentialités de surfaces libérables ou rendant plus difficiles les conditions de reprise. La concurrence des usages avec des activités de loisirs ou des besoins d'urbanisation peut également impacter le nombre des installations. En fonction des bassins de production, des types d'activités agricole concentrant davantage d'installation (élevage laitier par exemple) ou des dynamiques sociales propres à certains territoires en matière de transmission, les conditions d'installation peuvent être plus favorables.

Le renouvellement des exploitants

Une augmentation du taux de rotation

En 2010, près de 20 000 chefs d'exploitation ont cessé leur activité et ont fait valoir leur droit à la retraite ; ils étaient environ 21 500 dans cette situation l'année précédente. Par ailleurs, l'effectif des installés les plus âgés a davantage baissé que celui des plus jeunes entre 2009 et 2010.

Le taux de rotation entre ancienne et nouvelle génération (nombre de nouveaux installés / nombre de départs de chefs d'exploitation) a récemment augmenté : **pour l'ensemble des installés, il atteint 61 % en 2010 ; il était de 56 % en 2009 et de l'ordre de 40% dans les années précédentes** (graphique 3).

Le taux de rotation mesure l'écart entre les sorties en retraite du régime agricole et les entrées dans le régime de jeunes ou de moins jeunes agriculteurs. Il écarte les effets dus aux sorties anticipées du régime (avant 55 ans) et aux installations par transferts entre époux. Il donne un taux de turn-over en mesurant le renouvellement des générations.

Pour les jeunes installés de 40 ans et moins, ce taux avoisinait les 30 % entre 2004 et 2008, 40 % en 2009 et atteint 43 % en 2010. Pour les installés tardifs de plus de 40 ans (hors transferts), le taux était de l'ordre de 12% entre 2004 et 2008, en 2009 et 2010 il se situe autour de 17%.

L'augmentation observée du taux s'explique surtout par une diminution des départs en retraite et traduit la naissance d'une nouvelle phase démographique, marquée par des départs en retraite plus limités de générations plus creuses, et pour une partie d'entre elles déjà parties en retraite de manière anticipée. Face à ces potentialités d'installation en baisse, le nombre de candidats à l'installation a baissé, mais de façon moindre.

Le niveau des installations ne compense que partiellement les départs

Entre 2004 et 2008, le nombre de départs de chefs d'exploitation, qu'il s'agisse de départs en retraite ou de départs anticipés pour des raisons économiques ou des choix de vie, s'est situé autour de 35 000 (graphique 2). Le nombre total d'installations est resté globalement stable entre 16 000 et 17 000. Il n'a compensé les départs qu'à hauteur de 47% en moyenne.

La forte baisse du nombre de départ en retraite en 2009, -33%, n'a heureusement pas été suivie d'une baisse du nombre d'installations équivalente. Celle-ci n'a été que de moitié : -17%. De plus, le taux de couverture des départs par les entrées, qui a crû par rapport à la période 2004-2008, est supérieur à 60% depuis 2009. Alors que l'on enregistrait moins d'une installation pour deux départs entre 2004 et 2008, le rapport s'établit désormais aux alentours de 2 installations pour 3 départs.

Néanmoins, **le recul démographique du nombre d'exploitants agricoles se poursuit d'environ 2% par an environ dès lors qu'une part importante des sorties n'est pas remplacée par de nouvelles installations.**

La place des femmes

Un recul de la féminisation des installations d'exploitants agricoles lié à la chute des transferts entre époux

Globalement **la proportion de femmes parmi les nouveaux installés est en recul. Elle a été stable autour de 47% jusqu'en 2004, est montée à 50% entre 2004 et 2008, puis est retombée en 2009 et 2010 à 41%.**

La proportion de femmes parmi les jeunes installés est stable sur la période 1997-2010, elle a constamment oscillé entre 27 et 30% (graphique 5). Parmi les installés tardifs hors transfert, la proportion de femmes est nettement plus élevée mais décroît sur la période 2000 -2010 (passant de 66-68% avant 2000 à moins de 55% en 2009-2010). Enfin, les femmes représentent la quasi-totalité des installations par transfert entre époux (plus de 95%). La période étudiée est surtout marquée par une baisse des femmes s'installant de manière « tardive » et tout particulièrement les transferts entre époux. Cela induit la baisse du taux de féminisation des installations d'exploitants agricoles.

Des profils d'installation différenciés entre homme et femmes.

La pyramide des âges à l'installation (hors transfert entre époux) est très contrastée entre hommes et femmes. (graphique 6). Les installations masculines sont concernées entre 20 et 30 alors que les installations féminines sont plus étalées dans le temps et plus importante après trente ans. Ces deux profils de l'âge à l'installation ont peu évolué entre 2003 et 2010.

Sur la période 2003-2010, les profils d'installation sont relativement similaires en matière d'orientation de production entre hommes et femmes chefs d'exploitation. Toutefois **une plus grande proportion de femmes s'installe en élevage** laitier, élevage de chevaux, ovin ou caprin, volaille, viticulture (et une plus faible proportion en grandes cultures et bovins viande). Les collectifs de travail sont également différents : une plus forte représentation des hommes dans les installations en nom personnel (plus de 50% chez les hommes / 39% chez les femmes) et de fait un choix plus marqué d'intégrer des formes sociétaires chez les femmes.

Les conditions d'installation diffèrent également entre hommes et femmes : la proportion des femmes bénéficiaires d'aides à l'installation est beaucoup plus faible que celle des hommes. Parmi les chefs d'exploitation de moins de quarante ans, 57% des hommes s'installent avec des aides, tandis que seules 38% des femmes du même âge sont aidées.

Les installations aidées : quels profils ?

Sur la période 2003 – 2010, plus de 70% des installations concernent des porteurs de projet âgés de moins de 40 ans. Pour ces derniers, la proportion des installations aidées (parmi les installations de moins de 40 ans) se situe entre 45 et 50% selon les années.

Il existe une forte variabilité départementale. Certains départements de l'Est de la France, du Massif Central, de la Bretagne et des Pays de Loire se distinguent par une proportion d'installations aidées supérieure à 60%. A contrario, les départements du bassin Aquitain, du Sud-est, du pourtour méditerranéen et du bassin parisien enregistrent des taux d'installations aidées inférieurs à la moyenne nationale. **Ces contrastes territoriaux sont sans doute à rapprocher des différences de conditions d'installation selon les orientations de production.** Ainsi, les activités d'élevage (bovins lait et bovins viande) sont davantage aidées que certaines productions végétales comme par exemple la viticulture et le maraîchage. On observe ainsi que plus de 70 % des chefs d'exploitation (parmi les moins de 40 ans) installés en bovins lait et près de 60% d'entre eux installés en bovins viande sont aidés. Moins de 40% des chefs d'exploitation s'installant en maraîchage et en viticulture ont bénéficié d'aides.

Les profils des installations aidées par rapport à celles non aidées **diffèrent sur plusieurs points**. Davantage de chefs d'exploitation aidés s'installent en tant qu'agriculteur à titre exclusif (87% pour les aidés contre 74% parmi les non aidés). Autrement dit, la pluriactivité est davantage représentée parmi les agriculteurs non aidés (26% contre 13% pour les agriculteurs bénéficiaires d'aides) et plus particulièrement dans la catégorie des agriculteurs installés à titre principal. En outre, les dimensions d'exploitation sont plus grandes en installations aidées que non aidées.

Les évolutions dans les 5 ans suivant l'installation

Des projets pérennes

Les trajectoires des exploitants agricoles dans les années suivant l'installation ont été étudiées. En suivant les trajectoires des installés d'un millésime parmi les cotisants à la MSA des années suivantes, il est possible de repérer ceux cessant leur activité agricole.

Comparativement à d'autres secteurs d'activité, le « taux de sortie » en agriculture est faible. Les populations de chefs d'exploitation installés en 2003, 2004 et 2005 ont été suivies dans les années suivant l'installation. Le « taux de sortie » (le nombre de chefs d'exploitation ayant cessé leur activité rapporté au nombre de chefs d'exploitation installés) après cinq ans s'élève entre 11,5 et 12,5% pour ces trois cohortes. Autrement dit, **88% des chefs d'exploitation** installés entre 2003 et 2005 pérennisent leur projet d'installation et poursuivent leur activité agricole. Quant au « taux de sortie » annuel, il s'élève à environ 3% dans les cinq premières années suivant de l'installation.

Parmi les chefs d'exploitations ayant cessé leur activité sur la période considérée, les cessations d'activités sont plus de **4 fois supérieures parmi les installations non aidées** que pour les projets aidés. En outre, il y a plus de 2,5 fois de « sortants » parmi ceux s'installant tardivement que parmi les chefs d'exploitations s'étant installés avant 40 ans.

Sur l'ensemble de la période étudiée (2004-2010), on retrouve un taux de sortie plus important parmi les éleveurs de chevaux, les maraîchers, les pépiniéristes, les éleveurs de volailles ou de lapins où le taux de sortie s'élève à près de 15% des installations pour chacune de ces orientations de production. A contrario, ce taux de sortie est moindre (proche de 5%) pour d'autres types de production.

Les trajectoires des installés et de leurs exploitations

S'il existe une grande diversité des parcours à l'installation, les premières années suivant l'installation constituent bien souvent une étape clé dans la trajectoire des exploitations, marquées selon les cas par une consolidation de l'activité ou des changements structurels.

Dans les cinq ans suivant l'installation, les changements d'orientation de production sont très marginaux.

Toutefois, un **recentrage d'un part importante des pluriactifs vers l'activité agricole est observé**. Environ 48% des agriculteurs installés à titre secondaire et 20% des exploitants à titre principal sont devenus agriculteurs exclusifs cinq ans après. A l'inverse, 5% des chefs d'exploitation installés à titre exclusif sont devenus pluriactifs dans les cinq années suivant l'exploitation.

Autre évolution importante : 10% des chefs d'exploitations installés à titre individuel adoptent un statut de sociétaire (GAEC, EARL ou d'autres formes sociétaire) 5 ans après l'installation.

Un agrandissement moyen de l'ordre de 15-20% des surfaces d'exploitation est observé dans les cinq ans suivant les années d'exploitation. Cela est vérifié dans la plupart des orientations de production. Cette tendance moyenne recouvre en fait une forte variabilité et seule la moitié des installations est concernée.

Conclusion

Cette étude soulève des questions qu'il conviendrait d'approfondir et notamment les facteurs de variabilités territoriales relatives aux taux de rotation et au nombre des installations .

Une question soulevée par cette étude concerne la place des femmes et leur moindre accès aux aides publiques .

La pérennité des exploitations à l'échelle de 5 ans et les variations selon les régions ou les types de production constituent un autre champ d'étude à conduire.

Observatoire Installation - Transmission

L'Observatoire national des Installations – Transmissions en Agriculture publie chaque année des statistiques sur l'installation et la transmission en agriculture en France. Il est accessible via l'adresse suivante : www.installagri.net.

Ce projet, financé par le CAS-DAR (Compte d'Affectation Spécial, Développement Agricole et Rural), a été lancé en 2005. Il contient des données en accès public et des données accessibles uniquement aux partenaires de l'Observatoire qui sont les JA, la FNSEA, les Chambres d'agriculture et les caisses MSA. Les premières mises en lignes ont été effectuées en 2008.

C'est le seul outil qui croise les données sur les installations aidées et les non-aidées. L'Observatoire rassemble et croise en effet les données des installations aidées (source O/ADASEA/CDA) et non-aidées (source MSA).

Ces données accessibles sont multiples et disponibles sous formes multiples : tableaux, graphiques et cartographies. Elles renseignent :

- sur les exploitants agricoles : nombre d'actifs agricoles, nombres de salariés, âge des chefs d'exploitation
- sur les transmissions : nombre de cessation d'activité et taux de renouvellement, surface libérable et prix du foncier
- sur les installations : nombre d'installations totales, aidées et non aidés
- sur les installations aidées : nombre, âge et sexe des agriculteurs, formation, installation dans ou hors cadre familiale, nombre de DJA, profil des exploitations
- sur les installations non-aidées : âge et sexe des agriculteurs

Ces statistiques peuvent être utiles à de nombreux demandeurs dont les collectivités (Conseil Régional, Conseil Général, Pays), les élus et les conseillers installation des Chambres d'agriculture et d'autres organisations professionnelles agricoles.

L'Observatoire offre donc la possibilité de mieux connaître les exploitations agricoles et leurs évolutions depuis 2003. Les déclinaisons territoriales permettent quant à elles d'avoir une meilleure vision de l'installation et de la transmission à l'échelle des régions, des départements, des pays et des cantons.



Afin de suivre les évolutions des installations et des transmissions agricoles,
consultez le site internet : **www.installagri.net**